FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1910 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Louis PANCRAZI

Né à Cervione (Corse), le 3 août 1883
Ancien Interne de l'Infirmerie Centrale des Prisons

HERMAPHRODISME

ET

PSEUDO-HERMAPHRODISME

Président : M. PIERRE DELBET, *professeur.*

PARIS
LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE
JULES ROUSSET
1, Rue Casimir-Delavigne, 1

1910

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY

PROFESSEURS	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	Ch. RICHET
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et Chimie générale	GAUTIER
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL, DEJERINE
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	Pierre MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	HARTMANN
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	MARFAN
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	THOINOT
Histoire de la médecine et de la chirurgie	CHAUFFARD
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	HAYEM, GILBERT, DEBOVE, LANDOUZY
Maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	
Clinique chirurgicale	DELBET, QUENU, RECLUS, SEGOND
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN
Clinique d'accouchements	BAR, PINARD, RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	Albert ROBIN

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

BALTHAZARD	DESGREZ	LENORMANT	PROUST
BERNARD	DUVAL (P.)	LEQUEUX	RATHERY
BRANCA	GOUGEROT	LERI	RETTERER
BRINDEAU	GREGOIRE	LOEPER	RICHAUD
BROCA (A.)	GUENIOT	MACAIGNE	ROUSSY
BRUMPT	GUILLAIN	MAILLARD	ROUVIERRE
CAMUS	JEANNIN	MORESTIN	SCHWARTZ
CARNOT	JOUSSET (A.)	MULON	SICARD
CASTAIGNE	LABBÉ (M.)	NICLOUX	TERRIEN
CHEVASSU	LANGLOIS	NOBECOURT	TIFFENEAU
CLAUDE	LAIGNEL-LAVASTINE	OKINCZYC	ZIMMERN
COUVELAIRE	LECENE	OMBREDANNE	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'en tend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR DELBET

Professeur à la Faculté de Médecine
Chirurgien de l'hôpital Necker
Chevalier de la Légion d'honneur

HERMAPHRODISME

ET

PSEUDO-HERMAPHRODISME

INTRODUCTION

De tout temps, l'hermaphrodisme a été considéré avec intérêt et étonnement. Les travaux qui l'ont envisagé sous ses diverses formes ont été extrêmement nombreux. Dans les temps modernes surtout, depuis le grand mouvement qui a porté tant d'esprits vers les problèmes biologiques, les études se sont multipliées.

Aussi, n'avons-nous pas l'intention, dans ce travail, d'aborder tous les points de vue sous lesquels la question a été envisagée; nous voulons, simplement, en donner un aperçu général, d'où se dégage une définition précise de l'hermaphrodisme, si intéressante à connaître pour le médecin, ainsi, d'ailleurs, que les conséquences qu'il peut avoir au point de vue social.

Nous envisagerons d'abord comment il faut entendre le terme hermaphrodisme, quelle différence il y a entre l'hermaphrodisme vrai et le pseudo-hermaphrodisme et quelle est la cause de l'hermaphrodisme. Dans le chapitre III, nous nous occuperons de l'hermaphrodisme au point de vue historique. Le chapitre IV traitera des conséquences médico-légales de l'hermaphrodisme.

Enfin, nous dirons quelles conclusions découlent de l'ensemble des faits que nous aurons exposés.

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DE L'HERMAPHRODISME ET DU PSEUDO-HERMAPHRODISME

Quand on jette un coup d'œil sur les travaux qui ont été faits sur l'hermaphrodisme, on peut se convaincre qu'un grand nombre d'auteurs, surtout parmi les anciens, considèrent le sexe comme une chose ayant une existence et une unité positives, malgré qu'ils s'en fassent une idée vague, comme une sorte d'entité aux seules manifestations de laquelle il nous soit permis d'assister. Certes, en général, on ne voit pas soutenir catégoriquement cette opinion, mais parfois, pourtant, on se rend nettement compte qu'elle existe au fond de la pensée de l'auteur ; ne la devine-t-on pas dans ces lignes de Steenstrup : « Le sexe n'est pas une chose qui ait son siège en une place donnée, qui ne se manifeste que par la présence d'un appareil déterminé. Il règne sur tout l'individu, s'est développé en chacun de ses points. Chez un individu mâle, chacune même des plus petites parties est mâle, même si elle ressemble aux parties correspondantes d'un

individu femelle, et, de même, chez celui-ci, la plus petite partie est femelle. L'union des deux appareils sexuels chez un même individu ne le rendra bisexué que si les deux sexes règnent sur tout le corps, ce qui, en vertu de l'opposition des deux sexes ne peut se manifester que comme une disparition de toute sexualité. »

C'est l'idée contenue dans cette dernière phrase qui nous explique les débats auxquels a donné lieu l'hermaphrodisme ; la croyance à l'hermaphrodisme était un concept sur lequel on discutait théoriquement suivant les opinions que l'on possédait sur l'opposition ou la non-opposition des deux sexes; dans le premier cas, on le niait comme impossible ; dans le second, on admettait sa possibilité.

C'est aussi cette façon de considérer le sexe qui peut être accusée de l'insuffisance des travaux qui ont été faits sur ce sujet ; la principale question était de savoir s'il était possible ou impossible ; on cherchait donc à s'assurer de son existence et, une fois ce but atteint, on négligeait toutes les autres constatations que l'on aurait pu faire. Il est bien certain, par exemple, que l'on a étudié des cas d'hermaphrodisme chez les mammifères depuis que la technique histologique est très perfectionnée et l'on aurait pu trouver, par un examen minutieux, des faits très intéressants. Au lieu de cela, tous les auteurs arrêtent leur examen au point qui leur semble suffisant pour prouver la nature des glandes génitales, alors qu'ils auraient dû insister sur tous

les caractères particuliers des organes qu'ils avaient la chance de pouvoir examiner. C'est que tout ce que nous pouvons connaître ce sont des caractères de structure et de fonction. Ce à quoi nous donnons le nom de sexe, c'est un ensemble de propriétés qui se manifestent essentiellement à nous dans l'apparition d'éléments reproducteurs mâles ou femelles ; ce que nous appelons hermaphrodisme, c'est la réunion de ces caractères ; et nous devons chercher à élucider toutes les conditions qui accompagnent cette réunion, plutôt que spéculer sur l'idée abstraite de la coexistence de deux sexes.

Quelles qu'aient été les idées que les anciens se faisaient sur la genèse de l'hermaphrodisme, ce mot a été créé uniquement pour exprimer l'idée de l'existence simultanée de tous les organes des deux sexes sur un même individu, avec possibilité de leur fonctionnement.

Guénot disait : « On dit qu'un animal est hermaphrodite quand il produit, au cours de son existence, deux sortes de gamètes viables, simultanément ou successivement dans une même glande ou dans des organes distincts. »

Au contraire, Geoffroy Saint-Hilaire définit l'hermaphrodisme : « La réunion chez un même individu des deux sexes *ou de quelques-uns de leurs caractères.* »

La définition de Guénot, basée sur une notion morphologique précise, facile à contrôler, caractérisant des faits que tout le monde se trouve obligé

de ranger dans une catégorie spéciale, satisfait seule l'esprit ; elle est seule possible au point de vue purement biologique.

C'est l'avis du professeur Pozzi qui écrit : « L'hermaphrodisme est la coexistence des deux sexes. Or, le sexe est principalement constitué par la présence de l'organe essentiel, masculin ou féminin, le testicule ou l'ovaire. Les anciens ont cru trouver cette coexistence. Mais ils faisaient des examens imparfaits, des examens microscopiques surtout, mauvais. A la vérité, on ne connaît qu'une seule observation d'hermaphrodisme assez bien contrôlée. C'est celle publiée par Blaker dans le journal *Le Lancet*, il y a cinq ou six ans. On a trouvé, dans ce cas, un *ovotestis*, organe intermédiaire entre le testicule et l'ovaire. Cet organe existe d'une façon normale chez divers animaux. Les crapauds sont hermaphrodites. Ils ne se servent pas, il est vrai, de leur ovotestis. La partie féminine de l'ovotestis est pour le crapaud un luxe sans utilité. Ce n'en est pas moins un organe de transition intéressant.

» Eh bien, l'hermaphrodisme n'a donc été signalé qu'une fois dans l'espèce humaine. Toutes les autres observations citées sont des erreurs, des apparences, *du pseudo-hermaphrodisme.* »

Ceci posé une autre question reste à résoudre :

Quelle est la nature ou plus exactement la cause de l'hermaphrodisme ? Relève-t-il de la tératologie ou bien n'est-il simplement que la permanence accidentelle d'un état normal transitoire ?

Les acquisitions récentes de l'embryogénie seules sont susceptibles de fournir l'explication de l'hermaphrodisme. Étudions donc les origines des organes reproducteurs, car, sans cela, il nous serait impossible de comprendre ni l'hermaphrodisme, ni son mécanisme de formation.

Les organes génitaux se composent dans les deux sexes:

1° D'un appareil de conduits excréteurs des glandes génitales, les *conduits de Wolff* et *de Müller ;*

2° D'un organe producteur de cellule sexuelle et génératrice, la *glande génitale ;*

3° D'un appareil annexe de copulation et d'éjaculation, les *organes génitaux externes.*

Ces différentes parties sont autrement différenciées dans l'un et l'autre sexe, parce que, dans le sexe mâle, c'est une partie qui se développe, tandis que l'autre s'atrophie, et que dans le sexe femelle c'est absolument l'opposé. De là proviennent les organes rudimentaires, parovaire, paradidyme, que l'on rencontre chez la femelle ou chez le mâle.

Mais comme le développement des organes génitaux est intimement lié à celui de l'appareil urinaire, il nous faut, avant d'aborder l'étude directe de l'origine des voies et des glandes génitales, esquisser préalablement l'histoire de l'appareil urinaire primitif, dont certaines parties se joignent ultérieurement à l'appareil génital et servent, dès lors, de voies d'excrétion des œufs et du sperme.

§ 1. — *Appareil urinaire primitif*

Il existe chez les vertébrés, trois reins successifs : le *pronéphros* ou *rein céphalique ;* le *mésonéphros* ou *rein primitif, corps de Wolff* ; le *métanéphros* ou *rein définitif*, rein de l'adulte des vertébrés supérieurs, de l'homme notamment.

Le premier rudiment de l'appareil uro-génital est l'ébauche du *rein céphalique* ou *rein précurseur*. Celui-ci dérive d'un diverticule de la cavité du cœlome et communique avec cette cavité par un nombre variable d'orifices en entonnoir, appelés *néphrostomes*, et ordinairement revêtus d'un épithélium cilié chez les anamniens. De la sorte, se forme une glande tubuleuse, une glande rénale primitive, avec laquelle l'aorte entre en rapport par des branches pour former les glomérules vasculaires, connus sous le nom de *glomérules de Malpighi*.

Quant au *canal excréteur* de ce rein, dont l'origine blastodermique est encore controversée, il provient de l'ectoderme, si l'on s'en rapporte aux recherches de Van Wighe, Rabl, Beard chez les sélaciens, de Mitsukuri chez les reptiles, de Hensen, Flemming et Graaf Spee chez les mammifères, et se développe d'avant en arrière jusqu'au cloaque où il débouche. Si cette manière de voir est exacte, on peut considérer que primitivement le canal du rein précurseur était très court et ne faisait que traverser

la paroi du corps pour venir s'ouvrir à l'extérieur. Cette ouverture primitive à la peau du premier et du plus ancien des reins n'a rien d'irrationnel, car cette disposition s'est maintenue à l'état permanent chez les cyclostomes. S'il en est ainsi, on voit toute l'analogie existant entre ce système des vertébrés et les canaux segmentaires ou néphridies des vers, canaux qui mettent le cœlome en communication avec l'extérieur et servent de voies d'élimination pour les produits sexuels et les produits d'excrétion.

L'existence du *pronéphros* n'est que transitoire, mais son canal excréteur persiste et se met en rapport avec un nouveau rein, le *mésonéphros* ou *corps de Wolff*, destiné à remplacer le rein précurseur et se transforme en *canal du rein primitif* ou *canal de Wolff*.

Les *reins primitifs* ont un développement indépendant. Leur ébauche est au début, ainsi que l'ont fait voir récemment sur les sélaciens et les amniotes, Segdwick et Rückert, strictement segmentaire, ce qui tient à ce que les canalicules des reins primitifs dérivent de tubes primitifs ouverts (sélaciens) ou pleins (amniotes) qui s'étendent de chaque somite au cœlome.

En un mot, ces canalicules sont primitivement des tubes qui s'étendent de la cavité des protovertèbres à la cavité du cœlome. Ils dérivent donc de la grande cavité viscérale et leur paroi épithéliale est en connexion directe avec l'épithélium cœlomique. Lorsque les somites se séparent de cette cavité, ces canaux

de communication sont transformés en culs-de-sac, qui continuent à s'ouvrir dans le cœlome et semblent en être un diverticule. Quand, chez les amniotes, les somites se sont séparés des plaques latérales, les cordons cellulaires qui constituent la première ébauche des canalicules du corps de Wolff ou canaux segmentaires, serrés les uns contre les autres d'avant en arrière, semblent former une masse distincte interposée entre les segments primordiaux et la lame latérale ; cette masse est ce que l'on a appelé le *blastème du corps de Wolff*, parce que c'est dans son intérieur que se différencient les canalicules du rein primitif.

Un peu plus tard, ces canalicules s'abouchent dans le canal de Wolff, et, dès lors, l'appareil du rein primitif est constitué.

Chacun de ces canalicules est composé, dans sa forme primitive, de quatre parties :

1° Un orifice péritonéal infundibuliforme, garni d'un épithélium vibratile (*néphostome*) ;

2° Un peloton artériel (glomérule vasculaire) contenu dans la paroi invaginée de la partie moyenne du canicule (capsule de Bowman), peloton et capsule formant le *glomérule de Malpighi ;*

3° Un tube terminal qui met le glomérule de Malpighi en communication avec le canal commun ou canal de Wolff.

Chez la plupart des poissons le rein primitif persiste et fonctionne toute la vie comme glande urinaire ; mais chez d'autres poissons, notamment la

plupart des sélaciens, chez tous les amphibiens et chez les amniotes, il acquiert des relations importantes avec l'appareil génital et constitue le *rete testis*, les vaisseaux efférents, l'épididyme, le canal déférent et le paradidyme chez le mâle ; le parovaire, l'hydatide et le paroophore chez la femelle.

Chez les amniotes, il cesse de remplir le rôle de glande urinaire, et c'est alors qu'on voit se développer un *troisième rein*, *rein définitif* ou *métanéphros*, ainsi qu'un nouveau canal excréteur, l'*uretère*.

Quant au *canal de Wolff*, il fonctionne chez la plupart des poissons comme canal excréteur du rein primitif ; chez les sélaciens et les amphibiens mâles, il sert de canal excréteur à l'urine et au sperme à la fois (*canal de Leydig*).

Le *rein définitif* ou *rein permanent* provient d'une double ébauche :

1° D'une évagination de l'extrémité cloacale du canal de Wolff, *bourgeon rénal*, qui donne naissance à l'uretère, au bassinet, c'est-à-dire à tout l'appareil excréteur du rein ;

2° D'un prolongement postérieur du blastème du corps de Wolff, qui fournit les canalicules contournés et les corpuscules de Malpighi, c'est-à-dire toute la partie sécrétoire du rein.

Pour certains anatomistes toutefois, le tube urinifère tout entier serait même fourni par des branches du canal rénal primitif.

§ 2. — *Voies d'excrétion des produits sexuels*

Nous connaissons maintenant le canal de Wolff qui existe aussi bien chez le mâle que chez la femelle : voyons ce que l'on a appelé le *canal de Müller*, que l'on rencontre également dans les deux sexes.

Dans le fond de la cavité pleuro-péritonéale, de chaque côté de la colonne vertébrale, on voit une saillie allongée, appelée *pli génital*, constituée par un épaisissement de la splanchnopleure et recouverte par l'épithélium du cœlome, qui, épaissi et modifié à ce niveau, porte le nom d'*épithélium germinatif*.

C'est dans ce pli qu'on trouve le canal de Wolff, et à côté de lui, le canal de Müller. Ce dernier dérive, chez les sélaciens et peut-être aussi les amphibiens, du canal du rein primitif par un cloisonnement de celui-ci. Il résulte de là que, chez les femelles de ces animaux, le canal du rein primitif ne fonctionne que comme canal excréteur du rein primitif, car le canal de Müller fournit la trompe, l'utérus et le vagin. Si cette subdivision du canal de Wolff primitif en deux canaux secondaires est exacte, on ne peut s'expliquer cette formation qu'en admettant que cet organe accomplissait au début une double fonction. Il devient ainsi probable qu'il servait anciennement à éliminer à la fois le produit de sécrétion des tubes segmentaires du rein primitif et les produits sexuels. Les œufs et les spermato-

zoïdes arrivés à maturité tombaient dans la cavité générale du corps, passaient de là par l'entonnoir du rein céphalique, et étaient enfin rejetés au dehors par le canal de Wolff primitif. Chez nombre d'invertébrés, les vers notamment, cette disposition primitive s'est maintenue; les canaux segmentaires servent à la fois de conduits pour l'urine et pour les produits sexuels.

Chez les vertébrés, au contraire, chacune de ces deux fonctions s'accomplit par un canal particulier. L'un de ces canaux a perdu sa communication avec le cœlome, mais est resté uni aux tubes segmentaires du corps de Wolff et sert désormais à l'excrétion urinaire; tandis que l'autre a conservé l'entonnoir péritonéal du rein céphalique, et, sous le nom de *conduit de Müller*, s'est adapté spécialement à l'excrétion des produits sexuels chez la femelle.

Chez les amniotes toutefois, les origines du canal de Müller sont encore mal connues. Son extrémité antérieure paraît provenir d'une invagination de l'épithélium cœlomique qui revêt la face externe du rein primitif, tandis que le restant du canal proviendrait, pour les uns, de l'allongement de cette ébauche d'avant en arrière et que, pour d'autres, il procéderait du canal de Wolff, comme cela se passe chez les sélaciens.

Quoi qu'il en soit, le canal de Müller progresse d'avant en arrière et vient s'ouvrir dans le sinus uro-génital, à côté des canaux de Wolff, cela aussi bien chez le mâle que chez la femelle.

Chez les poissons et les amphibiens, les canaux de Müller restent séparés toute la vie, mais chez les mammifères, l'homme y compris, ils se soudent dans une étendue plus ou moins grande pour donner naissance au canal utéro-vaginal. Enfin c'est seulement chez les mammifères supérieurs qu'il se développe un périnée, et conséquemment un sinus uro-génital, c'est-à-dire une séparation des voies génito-urinaires d'avec le rectum.

§ 3. — *Glandes sexuelles*

Au moment où le canal de Müller commence à se former, apparaissent aussi, chez les vertébrés, les premières traces des glandes génitales. Elles naissent d'un épithélium germinatif situé à la face interne du corps de Wolff et constituant une partie différenciée de l'épithélium du péritoine et appelée *épithélium-germe*. C'est de cet épithélium que sortent par prolifération aussi bien les éléments sexuels du mâle que ceux de la femelle, *ovules mâles*, d'une part, *ovules femelles*, de l'autre. A ces ébauches des glandes génitales viennent se joindre des cordons qui émanent du corps de Wolff; ces cordons wolffiens formeront, dans le testicule, les tubes droits et le réseau de Haller.

Parues sur les côtés de la colonne vertébrale, dans la région des lombes, ces glandes descendent plus

tard, les ovaires dans le grand bassin, les testicules dans les bourses.

Telle est l'ébauche primitive des organes génitaux internes dans les deux sexes.

Mais les canaux et les glandes du système urogénital sont primitivement les mêmes aussi bien chez le mâle que chez la femelle, ces organes se différencient ensuite différemment dans les deux sexes.

Tandis que, chez le mâle, c'est un testicule qui prend naissance, chez la femelle, c'est un ovaire; alors que, chez le mâle, c'est le canal de Wolff qui se développe pour fournir le canal excréteur du testicule, chez la femelle, c'est le canal de Müller qui s'accroît pour se transformer en trompe de Fallope, utérus et vagin; tandis que, chez le mâle, ce sont les canaux de Müller qui s'atrophient, chez la femelle, ce sont les canaux de Wolff qui disparaissent, excepté chez certaines espèces, les ruminants et les suidés notamment, où ils persistent en partie pour former les *canaux de Gœrtner*.

§ 4. — *Organes génitaux externes*

Pour être à même de comprendre le mécanisme de production des diverses formes d'hermaphrodisme, il nous reste à dire un mot de l'origine des organes génitaux externes.

Les *organes génitaux externes* sont absolument indépendants, dans leur formation, des organes géni-

taux internes. Ils se développent, chez le mâle comme chez la femelle, aux dépens d'une ébauche identique, au pourtour de l'orifice du cloaque.

Le cloaque est une petite cavité située à l'extrémité caudale de l'embryon et dans laquelle débouchent et l'intestin terminal (rectum) et le pied de l'allantoïde, c'est-à-dire le sinus uro-génital. Il s'ouvre à l'extérieur par un orifice en forme de fente, l'*orifice closical*, et persiste chez les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères inférieurs, tandis que, chez les autres mammifères, il n'existe que pendant la vie embryonnaire, une cloison venant plus tard subdiviser cette cavité en une partie antérieure, désormais exclusivement génito-urinaire, le sinus uro-génital, et en une partie postérieure dès lors exclusivement intestinale, le rectum ou plus tard le canal ano-rectal. Dans le sinus uro-génital s'ouvrent les canaux de Wolff et les conduits de Müller, et plus tard les uretères.

En même temps que le cloaque se divise, par suite de la formation d'une cloison transversale, pendant la sixième semaine de la vie intra-utérine, chez l'homme, on voit se développer à la partie ventrale du sinus uro-génital, et cela dans l'un comme dans l'autre sexe, un tubercule, appelé *tubercule génital* ou *phallus* dont la face inférieure présente un sillon médian, le *sillon génital*, qui s'étend jusqu'à l'orifice du cloaque, et se trouve bordé par un repli de la peau, les *replis génitaux*. Ce tubercule et l'orifice cloacal sont entourés par un bourrelet

cutané, les *bourrelets génitaux*. Lorsque le cloaque s'est subdivisé par suite de la formation de deux replis qui marchent l'un vers l'autre comme deux rideaux qu'on rapprocherait, autrement dit lorsque la *cloison périnéale* est venue séparer le sinus uro-génital de l'anus, il existe deux orifices d'excrétion à l'extrémité caudale de l'embryon, *l'entrée du sinus uro-génital*, et *l'anus* qui s'écarte de plus en plus de l'orifice uro-génital à mesure que le *périnée* s'épaissit et s'achève.

A partir du quatrième mois, cette ébauche sexuelle, identique chez le mâle et chez la femelle, commence à se différencier et à tourner, soit vers le type mâle, soit vers le type femelle.

Chez la femelle, le tubercule génital reste petit et devient le clitoris ; les replis génitaux s'allongent et deviennent les petites lèvres, limitant un espace où s'ouvre l'urètre et le vagin qu'on appelle *vestibule du vagin*. Enfin, les bourrelets génitaux deviennent volumineux et constituent les grandes lèvres.

Chez le mâle, le tubercule génital s'allonge considérablement pour former la verge ; les replis génitaux se soudent à sa face inférieure et transforment le sillon génital en un long canal, le *canal de l'urètre*, qui apparaît comme un prolongement du sinus uro-génital ; les deux bourrelets génitaux s'unissent sur la ligne médiane pour former le *sac scrotal* dans lequel descend le testicule vers la fin de la vie utérine. La soudure des bourrelets génitaux reste écrite, pour ainsi dire, sur le scrotum lui-même sous

la forme du *raphé scrotal*. Dans la portion initiale du canal de l'urètre enfin, l'ancien canal uro-génital, continuent à s'ouvrir le vagin mâle et les canaux éjaculateurs ; des différenciations spéciales des parois de cette portion du canal donnent lieu à *la prostate*.

En résumé, *tous les vertébrés commencent par être hermaphrodites*. Par ce stade embryonnaire passent aussi bien les mammifères les plus élevés dans la série que le dernier des poissons.

Tous, avant d'acquérir les caractères du type mâle ou du type femelle passent par un état d'indifférence sexuelle dans lequel les sexes sont confondus, et l'on peut dire que l'embryon a tout ce qu'il faut pour devenir à la fois mâle et femelle dans ce qui répond chez lui aux organes génitaux internes de l'adulte, mâle cependant ou femelle seulement dans ce qui correspond aux organes génitaux externes de l'adulte.

La glande génitale se développe aux dépens de l'épithélium de la cavité pleuro-péritonéale, au lieu dit *éminence génitale*. C'est des cellules épithéliales qui recouvrent cette éminence, que vont sortir les ovules primordiaux, ovules qui existent aussi bien dans le sexe masculin que dans le sexe féminin, et d'où cependant proviendront plus tard, d'un côté, les spermatozoïdes, de l'autre les œufs ovariens.

Mais ce n'est pas seulement par sa glande génitale que l'embryon des vertébrés est hermaphrodite. Il

l'est également par les canaux excréteurs de la glande sexuelle.

En effet, le mâle comme la femelle possèdent les canaux excréteurs d'une glande sexuelle femelle et inversement. C'est ainsi que chez l'embryon de l'homme du type féminin de deux mois, on trouve des canaux de Wolff (futurs conduits collecteurs des canaux excréteurs du testicule) à côté des canaux de Müller (oviductes futurs, utérus et vagin à venir) et réciproquement.

Or, cet état ordinairement transitoire, mais dont chacun cependant, à l'état le plus normal, possède les vestiges facilement décelables, peut se perpétuer jusqu'à la naissance et donner lieu soit à l'hermaphrodisme vrai, soit au pseudo-hermaphrodisme, suivant que l'arrêt de développement se produit à un stade plus ou moins avancé du développement de l'embryon.

S'il y a persistance d'une glande génitale femelle et d'une glande génitale mâle, d'un *ovotestis*, suivant le mot du professeur Pozzi, il s'agira d'hermaphrodisme vrai ; dans le cas contraire, ce sera du pseudo-hermaphrodisme ?

Que constitue donc le pseudo-hermaphrodisme ? Il en est plusieurs variétés.

Nous signalerons d'abord le pseudo-hermaphrodisme féminin. Ce sont des femmes qui simulent les hommes par hypertrophie de leur clitoris. C'est la grande exception.

Dans l'immense majorité des cas, le pseudo-hermaphrodisme est masculin. Il s'agit le plus souvent

d'un arrêt de développement de l'urètre qui est atteint de la malformation connue sous le nom d'hypospadias. Le conduit urinaire, au lieu de s'ouvrir à l'extrémité du gland, s'ouvre en un endroit variable au-dessous de la verge. Suivant le point où débouche le canal urétral, l'hypospadias est pénien, scrotal, périnéo-scrotal. La verge n'a pas de fourreau entier ; elle a un capuchon seulement, et pas de canal complet.

C'est là le type de beaucoup le plus commun de pseudo-hermaphrodisme, et, dans ce cas, tout se réduit à un arrêt de développement de l'urètre, à un stade plus ou moins avancé de ce développement.

Mais il existe des cas où la malformation est plus complexe :

Parfois, l'aspect simule une vulve. Ce n'est pas une vulve, ce n'est pas non plus un simple orifice urinaire : c'est une sorte de petit cloaque, un vestibule génito-urinaire. Quand on fait la séparation des parties de l'organe, on voit qu'il y a un orifice vulvo-vaginal et au-dessus l'orifice urétral.

On peut introduire une sonde en haut dans l'urètre, en bas dans le vagin.

Comment se termine l'orifice intérieur ? Il est dû au développement incomplet et aberrant du canal de Müller. On peut trouver un vagin et un utérus. Le véritable hermaphrodisme n'existe pas parce qu'il n'y a pas coexistence chez un même sujet de l'ovaire et du testicule. Mais si la femme était caractérisée par l'utérus et le vagin, l'hermaphrodisme serait au contraire fréquent, car, assez souvent, on trouve

un utérus et un vagin en même temps que des testicules. On observe, en effet, quelquefois chez les hypospades, un vagin avec un petit utérus rudimentaire.

Dans cette variété de pseudo-hermaphrodisme, il existe tous les degrés possibles. D'abord, le simple hypospadias périnéo-scrotal avec arrêt de développement des organes génitaux externes, aspect vulvaire du scrotum. Puis, le même avec vagin borgne. Puis le même avec vagin constitué ou avec vagin terminé par un petit utérus. Il y a parfois des règles, de véritables règles, d'origine utérine, sans ovaires. Le sujet a en outre des testicules.

Il existe une autre variété plus atténuée de pseudo-hermaphrodisme. Il s'agit d'individus qui ont l'aspect absolument féminin. On constate un clitoris d'apparence et de développement normaux, avec un orifice vulvaire tout à fait féminin. Mais, par suite d'une circonstance fortuite, on arrive à découvrir des testicules. C'est généralement au moment d'une opération pour accidents herniaires, que l'on trouve le testicule inclus à l'intérieur de l'abdomen.

On a vu des sujets considérés comme des femmes qui avaient eu à ce titre des rapports sexuels.

L'opération d'une hernie fit constater chez eux un testicule, reconnu tel à l'examen microscopique. Ces cas spéciaux, où la vulve a un aspect régulier, peuvent être appelés pseudo-hermaphrodisme régulier. Il reste autre chose encore. Il est des individus chez lesquels il y a une simple petite malformation des organes génitaux, mais avec des mamelons très

développés. Le sujet a des seins de femme et est masculin par ses organes génitaux.

Le professeur Pozzi appelle ces individus des *gynécomastes*.

Au cours de notre internat à l'Infirmerie Centrale de Fresnes, nous fûmes appelé à nous prononcer un jour sur un cas de ce genre :

On venait d'amener à la prison des femmes un individu arrêté quelques jours auparavant au cours d'une râfle. Cet individu, habillé en femme, se livrait à la prostitution, il avait tout à fait l'aspectextérieur du sexe féminin : une chevelure abondante, la poitrine très développée, une voix efféminée, pas de moustache.

La surveillante qui l'avait déshabillé avait été frappée de l'aspect anormal de ses organes génitaux : ceux-ci présentaient une ébauche de vulve avec, à gauche, un testicule bien net ; le pénis était atrophié avec un orifice urinaire à sa base ; il n'y avait pas de vagin.

Cet individu était donc du sexe masculin et, comme tel, sa place n'était pas dans une prison de femmes (1).

---

1. Le registre d'écrou de la prison des femmes, à Fresnes, porte la mention suivante, concernant cet individu :

L..., Marie, âgée de 17 ans, née à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Journalière. Illettrée.

Arrêtée le 18 septembre 1908 pour vagabondage.

Et en regard :

A été reconnue comme étant du sexe masculin et transférée à la Petite-Roquette (prison d'hommes), *le 20 septembre 1908.*

CHAPITRE II

THÉORIE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HERMAPHRODISME

Nous avons vu que l'hermaphrodisme représente un des stades du développement de l'appareil génital. Nous allons maintenant nous placer à un point de vue plus général et rechercher pourquoi l'individu devient, ou plus exactement *reste* hermaphrodite, au lieu de devenir mâle ou femelle.

Il est un fait acquis : les éléments reproducteurs sont d'abord éléments reproducteurs ; ils deviennent mâles ou femelles ensuite. Car, comme le fait remarquer Maupas, au point de vue de la biologie générale, les éléments mâles et femelles ne représentent pas deux entités opposées et distinctes, répondant l'une à la nature féminine, l'autre à la nature masculine ; ce que nous rangeons en deux catégories, ce sont les manifestations secondaires d'un seul élément primordial, la cellule germinative génitale. On comprend donc que ces cellules puissent hésiter à s'engager dans une voie de développement ou dans l'autre, mais qu'elles choisissent souvent l'une des deux.

L'étude histologique des glandes sexuelles nous montre que tout se passe comme si le sort des éléments de l'ébauche sexuelle était mal déterminé, comme si ces éléments étaient réellement indifférents et tiraillés de différents côtés. Cela concorde-t-il avec les données générales que nous possédons sur le développement du sexe chez les animaux ?

On a admis et on admet souvent encore que différentes causes extérieures pouvaient avoir une influence sur la détermination du sexe des larves de quelques espèces. Mais si la chose est possible dans certains cas, le fait semble loin d'être général ; pour certains animaux, le sexe est déterminé dès avant la fécondation, mais pour la majorité, il semble l'être au moment même de cette fécondation, c'est-à-dire de la formation de l'individu et rien alors ne peut plus le modifier.

Mais cela étant posé, on peut se demander ce qui est déterminé dans cette détermination du sexe. Steenstrup, nous l'avons vu, admet que chez un mâle chacune des plus petites parties est mâle, chez une femelle, chacune même des plus petites parties est femelle. Cette théorie, nous l'avons dit, ne saurait être admise.

Nous ne pouvons pas avoir la prétention de savoir ce qu'est cette détermination du sexe si précoce et si rigoureuse dans son ensemble.

Mais si cette détermination amène d'une façon presque forcée l'individu à produire des éléments mâles ou femelles, il n'en est pas moins vrai que

nous ne sommes pas en état de prédire le sort individuel de chacun des éléments qui constituent l'ébauche sexuelle.

Ce phénomène qu'on pourrait appeler de *l'indétermination élémentaire* est d'ailleurs un fait général pour tout l'organisme : une gouttière ectodermique se différencie dans l'embryon; nous savons bien qu'elle produira le système nerveux central, que tout ce système nerveux se développera de façon à suffire à toutes ses fonctions; mais si nous considérons une cellule de cette gouttière, son sort est absolument incertain ; restera-t-elle une cellule épendymaire, deviendra-t-elle une cellule ganglionnaire ou névroglique, ou dégénèrera-t-elle, après une courte existence et un essai infructueux de différenciation?

Voilà une question qu'il est impossible de résoudre. Peut-être le sort de cet élément n'est-il pas déterminé rigoureusement, peut-être même est-il contingent et dépendant des causes qui lui sont extérieures, telles que les actions nutritives ou autres qui s'exercent sur lui ou sur une cellule voisine.

On pourrait ainsi multiplier les exemples et, pour un organe quelconque, du reste, on ne peut savoir si l'évolution normale ou l'atrophie d'une cellule est déterminée à l'avance.

Comment dire pourquoi, à un stade donné de son évolution, l'appareil génital évoluera vers le type mâle, tandis que s'atrophiera la partie de cet appareil qui représente une ébauche d'organe femelle, ou

réciproquement, pourquoi est-ce plutôt cette ébauche d'appareil femelle qui évolue, alors que l'appareil mâle entre en régression ?

Si nous connaissions la réponse à cette question, nous saurions aussi quelle est la cause première de l'arrêt de développement que constitue l'hermaphrodisme vrai.

Mais quelles causes connaissons-nous, capables d'agir sur la reproduction en général ?

D'abord, toutes les actions générales qui entravent l'accomplissement de la fonction reproductrice se manifestent par un trouble qui est apporté dans l'évolution normale des éléments sexuels. On sait combien de maladies organiques amènent soit chez l'individu, soit chez sa descendance une stérilité plus ou moins complète : l'hérédo-syphilis, la tuberculose, l'alcoolisme en sont des exemples trop notoires.

D'autres causes entravent la reproduction de l'espèce ; on sait combien d'animaux ne se reproduisent pas en captivité ; le changement de climat normal est souvent aussi une cause de stérilité.

L'hybridation se traduit par des actions très variées, mais qui, presque toujours, diminuent dans une certaine mesure la fécondité des descendants. Les expériences de Standfuss sur les lépidoptères ont montré que l'hybridation pouvait être un facteur d'une grande importance sur la détermination de l'hermaphrodisme.

Chez l'homme, où l'on a cependant l'habitude de

s'enquérir des antécédents morbides des sujets, on ne trouve guère d'indications dans les cas d'hermaphrodisme : il semble pourtant que, dans bien des cas, les grandes maladies organiques peuvent avoir une influence dans son étiologie.

Mais il s'agit là, en tout cas, de causes accessoires ; la cause première, générale, nous échappe.

Elle semble cependant résider dans l'indétermination élémentaire des ébauches sexuelles. C'est l'avis de Maupas qui dit : « L'hermaphrodisme dérive de la neutralité sexuelle primordiale des éléments génitaux. » Mais quand cet hermaphrodisme est développé à un haut degré, pouvons-nous admettre qu'à elle seule la faiblesse de la détermination sexuelle permet à une partie assez considérable de l'ébauche génitale d'évoluer en un testicule, par exemple, quand le reste doit se transformer en ovaire ?

Évidemment, cette *indétermination sexuelle* ne suffit pas, à elle seule, à expliquer l'hermaphrodisme, mais il est incontestable qu'elle contribue, pour une grande part, à provoquer son évolution.

CHAPITRE III

L'HERMAPHRODISME AU POINT DE VUE HISTORIQUE

Les anciens ont connu l'hermaphrodisme, sans en connaître, cela va sans dire, le processus formateur.

Les Romains le considéraient comme un crime de lèse-nature, puisque les malheureux, porteurs de cette malformation, étaient condamnés à mort.

Au XVII[e] siècle, nos ancêtres n'étaient guère plus avancés sur cette question, ainsi que l'indique le quatrain suivant :

> Naguère à Bénévent, qui de Champagne est ville,
> Un jeune adolescent devint fort belle fille.

Nous allons citer maintenant quelques-uns des cas les plus extraordinaires d'hermaphrodisme qui ont été rapportés depuis le moyen âge jusqu'à notre époque.

1. — Demoiselle d'Anjou

Ce curieux cas a été rapporté par Jacques Duval : « Durant le temps que j'estois au pays d'Anjou, dit-il,

il y a quarante-cinq ans, un gentilhomme et sa femme plaidoient devant l'Official dudit lieu, tendant à fin le demandeur, que le mariage qu'il avait contracté avec sa femme fust solust et déclaré nul, et qu'il lui fust permis de se remarier.

» La cause du divorce prétendu étoit que cette demoiselle avoit un membre viril, long de deux travers de doigt, en la partie supérieure de l'ovale mulièbre, lieu auquel devoit estre le clitoris, qui se dressoit alors que son mari vouloit avoir sa compagnie, et le blessoit, de sorte qu'il n'avoit encore eu décente habitation et copulation avec elle.

» La visitation faite, le fait cognu véritable et ouy l'offre du mari : que si elle vouloit permettre qu'on luy coupast ladicte partie superflue et inutile en une femme, il accorderoit que le mariage persévérast, comme il avoit été célébré.

» Et le refus de ladicte demoiselle, qui accordoit plutôt la solution du mariage que de permettre l'amputation de cette partie, qu'elle vouloit réserver, ainsi que la nature l'avoit formée, le mariage fut du consentement des deux parties déclaré solut et cassé, l'homme permis de prendre telle femme qu'il adviseroit bien estre. »

2. — Prêtre de Jacques Duval

C'est encore parmi ces sortes d'histoires qu'il faut classer le passage suivant de Jacques Duval :

« Il m'a été référé qu'en ladicte ville de Paris, il

y a un jeune homme d'église, prestre, lequel est gros d'enfant ; et recognu pour tel, il a été enfermé prisonnier aux prisons de la cour ecclésiastique, pour là attendre la fin de sa grossesse et que la nature ait produict ses effets, pour recevoir peu après punition condigne à sa faute. »

Voici d'autres exemples, datant d'une époque plus récente :

Un des plus curieux qui aient été rapportés est celui de Catherine Hohmann, née en 1824, à Mellrichstadt, morte en 1881, qu'observèrent minutieusement nombre de médecins.

Chez ce sujet qui présentait l'habitus masculin, à part les cheveux et le développement notable des seins, il y avait un pénis bien développé avec hypospadias simple à la racine de la verge. La moitié droite du scrotum existait seule et contenait un testicule ; à gauche, on pouvait sentir en arrière du pubis un corps arrondi, relié par un cordon à un petit organe situé derrière l'urètre. Le corps arrondi était-il un ovaire, le cordon une trompe et le petit organe situé derrière l'urètre un utérus rudimentaire ?

Quoi qu'il en soit, Catherine avait des pollutions avec spermatozoïdes et des flux menstruels. Ahlfeld, qui l'observa, prétend que les règles étaient simulées et que le sang provenait d'épistaxis périodiques dont Catherine était affectée.

A partir de 1869, l'hémorragie menstruelle ne put plus être observée, et il est bien regrettable que

l'absence d'autopsie n'ait pu fixer définitivement la science sur cet homme-femme. Était-ce un simple hypospade avec rétention du testicule gauche et absence du scrotum du même côté ?

Était-ce réellement un hermaphrodite vrai du genre alterne ? Il est impossible de l'affirmer.

Villcock a présenté, en avril 1885, à la *Société des Médecins de Londres*, la pièce anatomique d'un enfant de dix mois qui avait été considéré comme une fille. Entre l'urètre et l'anus se trouvait une sorte de vagin rudimentaire ; les grandes lèvres contenaient des nodules arrondis ; en repoussant en arrière le prépuce on pouvait voir un gland de très petite dimension. L'autopsie montra qu'il s'agissait d'un garçon à replis génitaux non réunis.

Schott a présenté, en 1886, à la *Société des Médecins de Vienne* un cas de pseudo-hermaphrodisme avec deux grandes lèvres contenant deux petits corps ronds qui glissent sous les doigts et sont appendus à un cordon. Il pense que ce sont là des testicules.

Descouts présentait à la *Société de Médecine légale*, le 7 juin 1886, la photographie d'un pseudo-hermaphrodite mâle dont les organes génitaux externes ne présentent aucun des traits caractéristiques de l'un ou de l'autre sexe ; il s'agit d'une jeune fille ou plutôt d'une personne inscrite comme telle sur les registres de l'état civil.

L'hermaphrodite de Gérin-Roze (fille de vingt-six ans) dont l'observation a été rapportée à la *Société médicale des Hôpitaux de Paris*, était une

femme par son habitus extérieur, par sa voix, l'absence de poils sur le corps, la présence des mamelles développées, d'une vulve, d'un vagin, et par son amour pour les hommes ; c'était un homme par la présence des testicules, d'une petite verge, l'absence d'ovaires, d'utérus et l'absence des règles.

Celui de Péan (vingt-sept ans) était un homme par son pénis pubescent, quoique le gland de celui-ci, d'ailleurs peu développé, ne portât ni méat ni prépuce ; par un petit vestibule où s'ouvre le méat qui donne écoulement aussi au sperme, par la peau, les mamelles, le bassin, la voix, la barbe et de petits testicules descendus dans la partie supérieure des grandes lèvres ; c'était une pseudo-femme par son vestibule et l'ébauche d'une vulve.

Obolonsky a rapporté le cas d'une femme de cinquante ans, journalière, morte à l'hôpital de Prague.

A l'autopsie de cette femme, on trouva un pénis de 6 centimètres de long, muni d'un sillon à l'extrémité du gland, mais ne présentant aucune trace de méat ; au-dessous, se trouve une excavation limitée par deux replis cutanés, simulant les grandes lèvres, et conduisant dans une espèce de vestibule du vagin, dans lequel s'ouvre l'urètre, et le vagin garni d'une membrane hymen. En disséquant la région, on vit que le vagin, garni de plis transversaux, se prolongeait en un utérus infantilis bicorne. Des deux conduits qui aboutissaient à chacune des cornes utérines, celui du côté gauche menait à un petit testicule sur

la nature duquel l'examen microscopique n'a laissé aucun doute, pourvu de son épididyme, en ectopie abdominale ; tandis que celui du côté droit se perdait dans une tumeur de nature carcinomateuse qui occupait toute la cavité du petit bassin.

Au point de vue physiologique, cette femme était un homme ; mais, malgré le caractère essentiellement masculin des organes génitaux internes, l'aspect général du sujet était tout à fait féminin. Durant sa vie, d'ailleurs, tout le monde le regardait comme une vraie femme, et d'après les commémoratifs, il aurait été régulièrement réglé de l'âge de dix-sept à quarante-neuf ans.

Le squelette, conservé au musée de Prague, présente tous les caractères d'un squelette féminin, notamment le faible développement des crêtes et des attaches musculaires, le bassin large, avec diamètres caractéristiques du sexe féminin.

Le crâne est brachycéphale, petit, prognathe.

Enfin, M. Polaillon a communiqué à l'Académie de Médecine un fait d'hermaphrodisme, dont l'observation a été complétée par l'autopsie :

Il s'agit d'une femme qui n'avait jamais été réglée. Elle n'avait ni malaises périodiques, ni congestion, ni hémorragies d'un organe quelconque pouvant tenir lieu de règles.

Les organes génitaux externes étaient bien conformés. Mais en arrière de la fosse naviculaire, le vagin n'était représenté que par une légère dépression, dont la profondeur, déterminée par la pression du

doigt, avait à peine 2 centimètres. Rien au-dessus de cette dépression n'indiquait la présence d'un utérus.

Au niveau du canal inguinal existait, de chaque côté, une saillie, grosse comme une noix et ressemblant à une hernie. A droite, la hernie contenait un corps assez dur, ovoïde, mobile, donnant, quand on le comprimait, la sensation d'une douleur particulière.

A gauche, la hernie contenait aussi un corps dur, mais moins volumineux, moins sensible ; ces petites tumeurs étaient mates à la percussion. Les organes qu'elles contenaient étaient réductibles. Quand on faisait tousser la patiente, on ne constatait pas une propulsion quelconque de l'intestin. Ces tumeurs paraissaient formées par des ovaires dégénérés, inertes.

A l'autopsie, on ne trouva ni trompes, ni ovaires. La place de l'utérus était occupée par un épaisissement des tissus formant un noyau gros comme un haricot. Ce noyau était au-dessus du vagin artificiel ; il en partait, de chaque côté, un cordon se rendant à chacun des organes contenus dans les hernies inguinales ; ces cordons étaient constitués par un canal.

A l'examen histologique, les organes herniés apparurent nettement comme des testicules.

Des faits que nous venons de citer, il résulte que c'est seulement au commencement du siècle dernier qu'on a commencé à se faire une idée de l'hermaphrodisme, sans cependant en comprendre la nature, qu'ont

seuls permis de connaître les progrès de l'embryogénie.

Quant aux anciens, ils se représentaient l'hermaphrodisme comme une fantaisie de la nature qu'ils ne cherchaient même pas à expliquer.

CHAPITRE IV

L'HERMAPHRODISME AU POINT DE VUE MÉDICO-LÉGAL

Les cas d'hermaphrodisme soulèvent un certain nombre de questions médico-légales, et il faut bien avouer que dans certains cas, heureusement très rares, le médecin ne peut affirmer son diagnostic qu'à l'autopsie.

D'abord, se pose la question de l'état civil des hermaphrodites ou pseudo-hermaphrodites.

A la naissance, la détermination du sexe, chez un enfant présentant une malformation des organes génitaux, est souvent impossible, et nombre d'erreurs ont été commises. Nous en avons cité plusieurs exemples. Nous avons même cité ce cas personnel d'un individu, porteur d'un état civil féminin, incarcéré dans une prison de femmes et qui, avant son arrestation se livrait à la prostitution féminine, alors que ses organes génitaux le rattachaient plutôt au sexe masculin.

L'article 57 du Code civil a pour conséquence, dans nombres de cas, de faire passer pour femme

un être qui, plus tard, sera reconnu n'être qu'un homme ou inversement. Cette erreur n'est pas toujours facile à éviter, surtout de la part de la sage-femme qui, d'ordinaire, n'y regarde pas de si près ; et y regarderait-elle toujours de très près, d'ailleurs, elle serait encore embarrassée parfois, une erreur étant toujours possible, dans certains cas.

Or, les plus graves désordres sociaux peuvent résulter d'erreurs de ce genre.

En faisant mieux connaître les cas de sexe douteux à la naissance, la loi mettrait obstacle à bien des rapports contre nature ; maris et épouses ne courraient plus le risque d'être trompés sur le sexe de leur conjoint, *sous la garantie même de la loi*.

En ce qui concerne le mariage, l'hermaphrodisme a, en effet, des conséquences déplorables, sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister.

De même, pour les droits politiques qui sont le privilège de l'homme, des erreurs regrettables peuvent se produire.

Que faire pour remédier à ces lacunes de notre législation ?

Le Code civil à tort de n'admettre que deux catégories d'individus, car, dans la société, il en existe, à titre d'exception, c'est vrai, mais il n'en existe pas moins trois catégories : les hommes, les femmes et... ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre. C'est pourquoi, il est nécessaire, comme le demandent Lacasagne et Lande, que l'article 57 du Code civil soit revisé et rendu moins strict par l'admission de la

déclaration d'un sexe indéterminé ou douteux. A l'époque de la puberté (quinze à dix-huit ans), les individus déclarés sous ce vocable seraient soumis à l'examen d'une commission médicale qui statuerait avant l'inscription définitive comme homme, femme ou *neutre* sur les registres de l'état civil.

En ce qui concerne le mariage, il suffit de faciliter le divorce dans les cas où une malformation entrave ou simplement gêne la copulation.

En somme, l'hermaphrodite a, devant la loi, une situation qu'il ne devrait pas conserver. Il n'y a actuellement dans la société que deux catégories de personnes : les hommes et les femmes. Il en est cependant une troisième que la société se doit à elle-même de ne pas ignorer plus longtemps et qui devra un jour figurer dans la loi : c'est la catégorie des ***neutres***.

CONCLUSIONS

I. — L'hermaphrodisme ne relève pas de la tératologie ; il n'est que la permanence accidentelle d'un état normal transitoire.

Sa cause première semble résider dans l'indétermination élémentaire des ébauches sexuelles.

II. — On a commencé a bien connaître et à expliquer l'hermaphrodisme au début du siècle dernier ; mais seuls les progrès de l'embryogénie ont permis d'en expliquer la nature.

III. — L'hermaphrodisme peut entraîner de graves désordres sociaux ; il appartient au législateur de les prévenir en modifiant l'article 57 du Code civil (création d'une catégorie des *neutres*) et en facilitant la procédure du divorce dans le cas de malformation de l'un des conjoints.

Vu : le Président de la thèse,
P. DELBET

Vu : le Doyen,
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. LIARD

Imp. de la Librairie J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, Paris